

Assistance routière Canadian Tire^{MD} sur demande
MODALITÉS

Assistance routière Canadian Tire
1 888 727-7478 (1 888 7ASSIST)
#TOW (#869, cellulaire)
1000, rue Main E
Welland, Ontario L3B 3Z3
serviceclientele@canadiantire.ca

canadiantire.ca/assistanceroutiere

SERVICE D'ASSISTANCE ROUTIÈRE SUR DEMANDE

Les présentes modalités décrivent les services qui vous sont offerts en tant que client du programme d'Assistance routière Canadian Tire. Votre service est assujéti aux modalités et aux restrictions présentées ci-dessous (les « modalités »). Aux présentes, les termes « Assistance routière Canadian Tire », « nous », « notre » et « nos » désignent les Services Canadian Tire Limitée, fonctionnant en tant qu'Assistance routière Canadian Tire, alors que « vous », « votre » et « vos » se rapportent à vous, le client. Veuillez conserver une copie des présentes modalités pour vos dossiers.

Vous devez être un résident du Canada, et tout véhicule pour lequel les services seront fournis doit être immatriculé et assuré. Lorsque vous faites une demande pour obtenir un service, vous avez droit à certains services d'Assistance routière (ci-après « appels de service »).

À moins d'indication contraire dans les présentes modalités, tous les services de remorquage, de démarrage-secours, de livraison de carburant, de déverrouillage, de crevaison ou de treuillage mentionnés dans le présent document et exécutés par l'entremise d'un réseau de fournisseurs de services indépendants (les « fournisseurs de services ») au Canada et aux États-Unis d'Amérique que nous enverrons pour vous venir en aide, comptent comme des appels de service. Vous pouvez demander des services supplémentaires au fournisseur de services. Tous les services supplémentaires demandés au fournisseur de services feront l'objet d'une entente distincte entre vous et le fournisseur de services, et il vous incombera d'acquitter les frais associés à cette entente distincte.

SERVICES ET FRAIS

Afin de recevoir des services, vous devez téléphoner au #TOW depuis votre portable, ou au 1 888 727-7478 pour parler à un représentant du service à la clientèle, qui vous enverra un fournisseur de service.

Les frais pour les appels de service sur demande sont les suivants :

Type de service	Prix [par appel de service]
Service de remorquage –jusqu'à 10 km de distance d'un centre-auto Canadian Tire	70 \$
Service de remorquage –jusqu'à 25 km de distance d'un centre-auto Canadian Tire	100 \$
Service de remorquage –jusqu'à 50 km de distance d'un centre-auto Canadian Tire	150 \$
Démarrage-secours	70 \$
Service crevaison	70 \$
Déverrouillage	70 \$
Livraison de carburant	70 \$

Les frais de service doivent être payés par carte de crédit : Visa, Mastercard ou American Express. Tous les prix indiqués sont en dollars canadiens. Les taxes applicables sont en sus.

SERVICE DE REMORQUAGE

Par l'entremise de son réseau de fournisseurs de services, l'Assistance routière Canadian Tire offre un service de remorquage. Le fournisseur de service remorquera votre véhicule à un centre-auto Canadian Tire, dans les limites de distance prévues par le programme que vous avez acheté.

S'il faut parcourir des kilomètres au-delà de la limite du programme acheté, le fournisseur de services vous avisera de tous les frais supplémentaires avant d'exécuter le service et vous demandera de les autoriser et de les payer. Il vous incombera de payer tous les frais supplémentaires que vous aurez autorisés.

Les services de remorquage comprennent l'utilisation d'équipement spécialisé, y compris, mais sans s'y limiter, les dépanneuses à plateau et à roue servante, au besoin.

DÉMARRAGE-SECOURS

L'Assistance routière Canadian Tire offre un service de démarrage-secours par l'entremise de son réseau de fournisseurs de services. Le fournisseur de services tentera de faire démarrer le moteur de votre véhicule à l'aide de câbles de démarrage. Si le véhicule ne démarre pas et qu'une dépanneuse est requise, le fournisseur de services vous avisera de tous les frais supplémentaires avant d'exécuter le service et vous demandera de les autoriser et de les payer. Il vous incombera de payer tous les frais supplémentaires que vous aurez autorisés.

LIVRAISON DE CARBURANT

Dans le cadre du programme d'Assistance routière Canadian Tire, nous vous apporterons du carburant par l'entremise de notre réseau de fournisseurs de services. Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons livrer de gaz propane. La livraison de carburant diesel dépendra de la disponibilité.

Ce service comprend la livraison de carburant, mais il vous incombe de payer le coût intégral du carburant demandé. Le fournisseur de services vous avisera du prix du carburant, et il vous incombera de payer directement le fournisseur de services pour le coût du carburant livré.

DÉVERROUILLAGE

L'Assistance routière Canadian Tire offre un service de déverrouillage par l'entremise de son réseau de fournisseurs de services. Le fournisseur de services tentera de déverrouiller la portière du passager uniquement, en utilisant de l'équipement de déverrouillage. S'il n'est pas possible d'accéder à l'intérieur de votre véhicule par la porte du passager et qu'une dépanneuse est requise, le fournisseur de services vous avisera de tous les frais supplémentaires avant d'exécuter le service et vous demandera de les autoriser et de les payer. Il vous incombera de payer tous les frais supplémentaires que vous aurez autorisés.

Vous demeurez entièrement responsable de tout dommage causé par toute tentative de déverrouillage.

SERVICE CREVAISONS

L'Assistance routière Canadian Tire offre un service de dépannage en cas de crevaison par l'entremise de son réseau de fournisseurs de services. Le fournisseur de services tentera de retirer le pneu à plat et d'installer la roue de secours si cette dernière est en état de rouler. Si votre pneu de rechange n'est pas en bon état et qu'une dépanneuse est requise, le fournisseur de services vous avisera de tous les frais supplémentaires avant d'exécuter le service et vous demandera de les autoriser et de les payer. Il vous incombera de payer tous les frais supplémentaires que vous aurez autorisés.

La pose ou le retrait de chaînes n'est pas couvert en vertu de ce service.

TREUILLAGE

L'Assistance routière Canadian Tire offre un service de treuillage par l'entremise de son réseau de fournisseurs de services. Le fournisseur de services tentera de dégager votre véhicule dans un fossé, la boue, le sable ou la neige, pourvu qu'il soit embourbé à un endroit directement adjacent à une route régulièrement fréquentée et qu'il puisse être atteint de façon sécuritaire avec l'équipement de dépannage habituel.

Ce service comprend une (1) dépanneuse et un (1) fournisseur de services par appel de service, jusqu'à concurrence de vingt (20) minutes.

Si des dépanneuses, des fournisseurs de services ou du temps supplémentaires sont requis, le fournisseur de services vous avisera de tous les frais supplémentaires avant d'exécuter le service et vous demandera de les autoriser et de les payer. Il vous incombera de payer tous les frais supplémentaires que vous aurez autorisés.

POLITIQUE D'ANNULATION

Si vous communiquez avec notre centre d'appels pour annuler le service dans les dix (10) minutes suivant la confirmation de la répartition, vous serez remboursé moins les rabais, les cartes-cadeaux ou les coupons, dans les limites permises par la loi. Si vous communiquez avec notre centre d'appels à tout moment après dix (10) minutes de la répartition, vous ne serez pas remboursé.

SERVICES NON COMPRIS

LES SERVICES SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS :

- Services de remorquage ou d'assistance routière où il y a interdiction.
- Déneigement pour dégager un véhicule immobilisé ou y avoir accès.
- Coût d'un pneu neuf ou de la pose d'un pneu neuf ou d'une roue neuve, ou la pose et le retrait de pneus d'hiver, de chaînes, etc.
- Coût des pièces posées, de la main-d'œuvre, des fournitures et des matériaux.
- Transport à votre véhicule en panne ou à tout autre endroit une fois le service effectué.

- Frais indirects, comme l'hébergement, les repas, la location de voiture, etc., consécutifs à une panne de votre véhicule, à moins d'indication contraire dans les présentes modalités.
- Service aux motocyclettes, scooters, véhicules de plus de 3 600 kg (8 000 lb), véhicules tout terrain, motoneiges, autodunes, remorques de tous genres, tracteurs, limousines, bateaux, véhicules à deux roues, voitures de taxi, dépanneuses, chasse-neige, véhicules utilisés en compétition, véhicules non immatriculés, véhicules non assurés et véhicules saisis ou récupérés après un vol.
- Remorquage vers ou à partir d'un parc à ferraille.
- Frais de remorquage et de dépannage exigibles aux termes d'une police d'assurance (par suite de vandalisme, d'incendie, de réclamations tous risques, etc.).
- Frais de traversier et de péage aux ponts, droits de passage sur les autoroutes à voies rapides.
- Service pour un véhicule laissé sans surveillance. Un conducteur ayant un permis de conduire doit être présent au moment où le service est effectué.
- Charge lente de la batterie sur les lieux de la panne ou coût d'une charge lente après le dépannage.
- Frais d'un serrurier pour la taille d'une clé, le remplacement d'une clé brisée ou perdue ou le déverrouillage du coffre.

Frais associés aux distances de remorquage excédant la limite prévue, à l'entreposage, à la mise à la fourrière et à l'utilisation d'équipement de remorquage de service moyen ou intensif et autres frais spéciaux excédant les limites établies dans le service auquel vous avez adhéré.

- Services pour un véhicule conduit dans un endroit qui est non accessible au véhicule utilisé pour le service ou qui n'est pas un chemin fréquenté régulièrement et entretenu par les services de voirie publics et tout type d'utilisation hors route (y compris, mais sans s'y limiter, une plage, une aire de loisirs, un chantier de construction, un chantier forestier, un champ pétrolifère, un champ, un chemin privé ou un chemin saisonnier – comme un chemin glacé ou non entretenu en hiver).

MODIFICATIONS

Les modalités, les conditions, les services, les avantages, les politiques et les procédures relatifs à votre service d'Assistance routière Canadian Tire peuvent être modifiés en tout temps.

ASSISTANCE PAR MAUVAIS TEMPS

Par mauvais temps, les services aux membres peuvent être retardés en raison de la demande accrue de dépannage routier. Si vous appelez depuis un endroit non protégé ou à l'extérieur, la priorité vous sera accordée sur ceux qui demandent un service depuis un endroit protégé. Dans de telles conditions, il se peut que le véhicule soit remorqué jusqu'au centre de service le plus près.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Cette section s'applique uniquement à la Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et Labrador, à la Nouvelle-Écosse, à l'Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, à la Saskatchewan, aux Territoires-du-Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon, et ne s'applique pas aux provinces du Québec et de l'Alberta.

L'Assistance routière Canadian Tire offre un service d'assistance routière d'urgence de première qualité par l'entremise de notre réseau de fournisseurs de services au Canada et aux États-Unis. Cependant, comme ces fournisseurs de services sont des entreprises indépendantes, l'Assistance routière Canadian Tire n'est pas tenue responsable à l'égard des pertes ou des dommages causés aux véhicules ou aux biens, du temps perdu et du dérangement, de la location ou du remplacement d'un véhicule, des lésions corporelles ou de tous dommages particuliers, indirects, secondaires ou exemplaires, quelle qu'en soit la cause. Dans certains cas (comme l'utilisation d'un équipement ou d'un service spécialisé pour un véhicule endommagé dans un accident), le fournisseur de services peut, avant d'effectuer le travail, demander de signer un formulaire de renonciation. Le fournisseur de services peut refuser d'effectuer le travail si le formulaire de renonciation n'est pas signé. Si le véhicule est endommagé, vous devez communiquer directement avec le fournisseur de services. Avant de faire effectuer les réparations nécessaires, les dommages ou les pertes doivent être immédiatement signalés au propriétaire de l'entreprise qui a effectué le service ou à votre compagnie d'assurance. Si vous avez besoin d'aide après avoir communiqué avec le fournisseur de services, composez le 1 888 727-7478 (1 888 7ASSIST).

L'Assistance routière Canadian Tire ne pourra être tenue responsable de toute utilisation frauduleuse ou non autorisée que vous faites des services ni des gestes illégaux que vous pourriez poser.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Cette section s'applique uniquement aux provinces du Québec et de l'Alberta et ne s'applique pas à la Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et Labrador, à la Nouvelle-Écosse, à l'Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, à la Saskatchewan, aux Territoires-du-Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.

L'Assistance routière Canadian Tire offre un service d'assistance routière d'urgence de première qualité par l'entremise de notre réseau de fournisseurs de services au Canada et aux États-Unis. Dans certains cas (comme l'utilisation d'un équipement ou d'un service spécialisé pour un véhicule endommagé dans un accident), le fournisseur de services peut, avant d'effectuer le travail, demander de signer un formulaire de renonciation. Le fournisseur de services peut refuser d'effectuer le travail si le formulaire de renonciation n'est pas signé. Si le véhicule est endommagé, vous devez communiquer directement avec le fournisseur de services. Avant de faire effectuer les réparations nécessaires, les dommages ou les pertes doivent être immédiatement signalés au propriétaire de l'entreprise qui a effectué le service ou à votre compagnie d'assurance. Si vous avez besoin d'aide après avoir communiqué avec le fournisseur de services, composez le 1 888 727-7478 (1 888 7ASSIST).

L'Assistance routière Canadian Tire ne pourra être tenue responsable de toute utilisation frauduleuse ou non autorisée que vous faites des services ni des gestes illégaux que vous pourriez poser.

CESSION

L'Assistance routière Canadian Tire est offerte par les Services Canadian Tire Limitée. Les Services Canadian Tire Limitée se réservent le droit de céder le présent contrat, en partie ou en totalité, à une société affiliée ou à une tierce partie sans votre consentement ni envoi d'un avis préalable à ce sujet.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Vous acceptez que les Services Canadian Tire Limitée recueillent, utilisent et communiquent des renseignements personnels vous concernant en conformité avec la politique en matière de protection des renseignements personnels de Canadian Tire (la « politique »), notamment, et particulièrement, pour a) administrer les services; b) traiter, gérer, analyser et vérifier votre relation avec nous; c) établir votre intérêt envers des produits, des services, des primes et des programmes et votre admissibilité à ceux-ci et, si cela est approprié, vous les fournir; d) se conformer aux prescriptions juridiques et aux exigences réglementaires, et e) mieux comprendre vos besoins en matière de produits et de services et vous offrir des renseignements, des primes, des produits et des services pertinents afin de combler ces besoins. Les renseignements personnels comprennent, mais sans s'y limiter, les renseignements d'identification et de facturation. Comme il est décrit dans la politique de protection des renseignements personnels, des renseignements personnels peuvent être communiqués à des tiers qui administrent des comptes et des services et aux autres membres du groupe d'entreprises de Canadian Tire dans le cadre de la conception ou de l'élaboration de sondages, de concours, de programmes de commercialisation individuels et de programmes de marketing direct, et peuvent être utilisés pour vous offrir et vous vendre d'autres produits et services, notamment par la poste, par courriel, par télécopieur, par téléphone, par messagerie texte ou toute autre forme de message électronique. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps si vous ne désirez plus recevoir de communications sur les produits et les services. Il vous suffit de cliquer sur le lien Désabonnement de nos communications par courriel ou de communiquer avec nous au 1 888 727-7478 (1 888 7ASSIST). Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais, mais il se peut que votre nom ne puisse être retiré à temps de certaines listes utilisées pour des activités promotionnelles en cours. Il se peut également que nous communiquions avec vous pour des motifs liés à l'administration de vos services et que nous vous envoyions des messages liés aux transactions ou à l'exploitation, même si vous avez retiré votre nom de nos listes de communication marketing. La politique de protection des renseignements personnels est mise à jour de temps à autre. Vous pouvez obtenir la plus récente version de la politique de protection des renseignements personnels en vous rendant à l'adresse www.canadiantire.ca ou en composant le **1 866 846-5841**. Lorsque vos renseignements personnels sont transférés à un fournisseur de services, nous lui demandons de protéger cette information conformément à notre politique de protection en matière de renseignements personnels. Toutefois, certains fournisseurs de services peuvent être situés à l'extérieur du Canada et, par conséquent, être assujettis aux lois de leur territoire. Sous réserve de votre retrait, ce consentement est valide pour la période nécessaire pour remplir les objectifs indiqués et les objectifs d'affaires légitimes de Canadian Tire ainsi que pour se conformer aux exigences juridiques applicables.

L'Assistance routière Canadian Tire est une dénomination commerciale enregistrée des Services Canadian Tire Limitée.

^{MD/MC} Sauf indication contraire, toutes les marques de commerce sont la propriété de La Société Canadian Tire Limitée et sont utilisées sous licence.